

La pratique des garanties en cas de cession de titres

Niveau : Pratique courante

Durée : 0,57 jour(s) soit 4,0 heure(s)

Public concerné :

Notaires, rédacteurs d'actes

Objectifs pédagogiques

A la fin de la formation, le bénéficiaire sera capable de :

- Comprendre les enjeux de l'établissement d'une clause de garantie de passif conventionnelle dans le cadre d'une cession de participation et savoir la rédiger
- Anticiper la transmission de la garantie
- Anticiper les difficultés de mise en œuvre de la garantie de passif

Contenu

Introduction

- Les opérations concernée
- L'insuffisance de garanties légales
- Les types de garanties

La rédaction de la convention

- La localisation
- Les parties
- Le préambule
- La nature du mécanisme de la garantie
- La clause de bénéficiaire
- Les clauses de contenu
- La signature

Anticiper la transmission de la garantie au sous-acquéreur

Anticiper la garantie de la garantie

Anticiper la mise en œuvre de la garantie

- Clauses de mise en œuvre amiable

L'importance des clause d'information et de notification

Clause de paiement

Clause de pondération

Clause d'arrangement

- Clauses de mise en œuvre contentieuse

Clause de diligence

Clause d'interprétation

Clause attributive de compétence

Clause d'arbitrage

Focus sur les enjeux fiscaux

Prérequis :

Aucun prérequis exigé, toutefois, des connaissances en droit des affaires vous permettront de suivre cette formation dans les meilleures conditions. Nous vous invitons à compléter le quiz de positionnement afin de tester vos connaissances.

Modalités d'exécution

Formation en présentiel ou Visioformation

Modalités pédagogiques

Type de formation : Intra, inter, commandé

L'animation pédagogique permet de susciter l'engagement des stagiaires et de favoriser l'interactivité avec le formateur

Animation pédagogique ponctuée de questions/réponses entre les stagiaires et le formateur

Mise en œuvre pédagogique par des exemples pratiques et des mises en situation professionnelles illustrant la théorie

Un support de formation est mis à disposition de chaque stagiaire préalablement à la formation de manière dématérialisée

Modalités Techniques

En présentiel : salle de formation adaptée avec tableaux et vidéoprojecteur ; respect des règles sanitaires et de sécurité d'accueil du public

En visioformation : plateforme de visioconférence adaptée à l'animation pédagogique (interactions orales ou écrites, partage d'écrans et de documents en direct) ; accompagnement technique possible par assistance téléphonique pour la première connexion et la découverte environnementale de la plateforme

Modalités d'encadrement

Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation

Modalités de suivi et appréciation des résultats

Émargement par les stagiaires participants et l'intervenant Feuille d'émargement signée en présentiel ou électroniquement (régularisée par l'édition du rapport des connexions à la plateforme de visioconférence)

Évaluation à chaud à l'issue de la formation :

Un quiz en ligne est adressé à chaque stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses connaissances et compétences acquises au cours de la formation. Les résultats de l'évaluation restent confidentiels pour chaque stagiaire ;

Un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire (enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation).

Remise d'une attestation

Une attestation de présence et un certificat de réalisation de formation sont remis à chaque stagiaire à l'issue de la formation